



REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de Villeneuve-la-Garenne  
Département des Hauts-de-Seine

*AFFAIRE N° 32*

Service Financier

## NOTE DE SYNTHÈSE

---

SEANCE DU 22 JUILLET 2020

### **OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2019**

---

Le compte administratif a pour objet de retracer toutes les opérations réalisées durant l'exercice 2019 et d'en déduire le résultat de clôture. Ce document compare également les crédits votés aux réalisations de l'exercice.

Ainsi, les recettes réelles, toutes sections confondues, perçues par la Ville ont atteint 50 077 953,54 € se composant de la manière suivante :

- de 47 665 800,08 € en fonctionnement,
- et 2 412 153,46 € en investissement dont 1 000 000 € d'excédents de fonctionnement capitalisés.

Les dépenses réelles, toutes sections confondues, sont de 57 885 187,39 €, réparties comme suit :

- 43 301 848,11 € de charges de fonctionnement,
- et 14 583 339,28 € de dépenses d'équipement.

Il convient également de tenir compte des opérations d'ordre et de la reprise des résultats des exercices antérieurs :

- l'excédent de la section de fonctionnement : 15 289 876,33 €
- le déficit de la section d'investissement : 655 349,70 €.

Enfin, pour le résultat de clôture de l'exercice 2019, sont comptabilisées les dépenses et les recettes d'investissement engagées au 31 décembre 2019, mais non encore mandatées, pour un montant de :

- 3 133 901,10 € de dépenses
- 763 366,60 € de recettes.

## I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont des dépenses récurrentes nécessaires au fonctionnement des services de la Ville : rémunération du personnel, fournitures et consommation courante (papeterie, carburant, électricité, téléphone et paiement des prestations de services), subventions aux associations et établissements publics, participation aux charges d'organismes extérieurs et paiement des intérêts des emprunts.

FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts 2019 (BP + DM)	Réalisations 2019	Pourcentage de réalisation	Pour mémoire réalisations 2018
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (€)</b>	<b>69 826 920,62</b>	<b>53 132 557,68</b>	<b>76,09 %</b>	<b>51 771 969,39</b>
Charges de personnel	28 709 500,83	27 145 706,25	94,55 %	26 647 107,70
Charges à caractère général	13 375 877,75	11 369 800,57	85,00 %	10 424 737,19
Autres charges de gestion courante	5 034 196,14	3 936 463,29	78,19 %	3 905 586,80
Charges financières	901 204,64	804 692,63	89,29 %	873 729,56
Autres charges	572 959,00	45 185,37	7,88 %	32 507,45
Opérations d'ordre	21 233 182,26	9 830 709,57	46,29 %	9 888 300,69

Les frais de personnel restent le premier poste de dépenses de la section de fonctionnement. En 2019, 27,1 millions d'euros ont été consacrés à la charge de personnel.

Le montant des subventions versées en 2019 représente une part importante des dépenses ;

Associations (droit commun et politique de la Ville)	1 872 281,00 €
Centre Communal d'Action Sociale	750 000,00 €
Autres établissements (Mission Locale)	93 000,00 €

La Commune verse par ailleurs chaque année des participations pour le financement de services publics mis en œuvre par divers organismes de regroupement intercommunaux : traitement des déchets, services d'incendie et de secours, ...

Organismes de regroupement (Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, SIFUREP, SIPPAREC ...)	516 687,62 €
---	--------------

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement se compose de ressources régulières constituées par les produits d'exploitation (établissement d'accueil de jeunes enfants, restauration scolaire, accueils de loisirs, piscine, école de musique,...), par les recettes fiscales (les taxes dites « ménages,... ») et par les dotations de l'Etat (dont la dotation globale de fonctionnement constitue une part prépondérante, la dotation de solidarité urbaine, les compensations fiscales,...).

FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts 2019 (BP + DM)	Réalisations 2019	Pourcentage de réalisation	Pour mémoire réalisations 2018
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT (€)</b>	<b>69 826 920,62</b>	<b>52 943 320,01</b>	<b>75,82 %</b>	<b>65 157 960,19</b>
Dotations et participations	17 910 117,37	12 951 428,73	72,31 %	13 305 832,57
Impôts et taxes	25 611 396,55	30 405 593,08	118,71 %	30 624 852,05
Produits des services	3 329 890,47	3 500 182,71	105,11 %	3 353 511,08
Autres produits	2 349 447,00	808 595,56	34,41 %	3 848 054,00
Opérations d'ordre	5 336 192,90	5 277 519,93	98,90 %	5 281 604,91
Excédent reporté de l'exercice N-1	15 289 876,33		0,00 %	8 744 105,58

Les recettes de la Ville proviennent notamment des impôts directs locaux. Ces recettes fiscales sont nécessaires pour maintenir la qualité des services rendus à la population et financer de nouveaux équipements afin de répondre au mieux aux attentes des habitants de la Commune.

De plus, la Ville perçoit des dotations et subventions. En 2019, l'Etat a notamment versé à la Commune une Dotation Globale de Fonctionnement d'un montant de 2 339 574,00 €, en diminution de 166 644 € par rapport à celle de 2018, représentant 4,90 % des recettes réelles de fonctionnement (contre 4,90 % sur l'exercice 2018 et 4,91 % sur l'exercice 2017) et la Dotation de Solidarité Urbaine d'un montant de 4 965 054 € en augmentation de près de 2,82 % par rapport à 2018.

Concernant la Dotation Globale de Fonctionnement, une de ses composantes est la part « compensations ». Elle correspond à l'ancienne compensation « part salaires » (CPS) de la taxe professionnelle ainsi qu'à la compensation des baisses de DCTP (Dotation de compensation de la Taxe Professionnelle) supportées par certaines communes entre 1998 et 2001. Elle a fortement varié ces dernières années puis a disparu en 2015 de la DGF. Elle est désormais versée à la Métropole du Grand Paris, toujours dans le cadre de la DGF versée de l'état à la Métropole, depuis 2016 et est intégralement reversée aux EPT et aux communes.

Ce phénomène a donc entraîné une chute brutale du niveau de la dotation forfaitaire qui est passée de 8,1 M€ en 2015 à 2,3 M € (soit – 5,8 M€) en 2019.

Par ailleurs, la Ville a vu l'attribution du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile de France passer d'un montant de 2 528 243 € en 2018 à 2 486 890 € en 2019.

## II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui enrichissent le patrimoine de la Commune : construction ou aménagement de bâtiments, achats de matériels durables. Elles intègrent également le remboursement en capital de la dette.

INVESTISSEMENT	Crédits ouverts 2019 (BP + DM)	Réalisations 2019	Pourcentage de réalisation	Pour mémoire réalisations 2018
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT (€)</b>	<b>41 314 920,41</b>	<b>19 912 034,11</b>	<b>48,19 %</b>	<b>20 184 156,29</b>
Dépenses d'équipement	28 059 110,74	10 139 186,38	36,13 %	7 915 013,41
Remboursements d'emprunts	4 589 615,77	4 443 652,90	96,82 %	6 821 401,81
Autres dépenses financières	3 130 000	500,00	15,97 %	0,00
Opérations d'ordre	5 536 193 ,90	5 328 694,83	96,25 %	5 380 752,75
Déficit reporté de l'année antérieure	0	0		66 988,32

Le tableau ci-après présente le détail des investissements réalisés sur l'exercice 2019 :

dépenses	montants
Autres installations, travaux et aménagements de terrain (voirie, espaces verts ...)	2 492 387,52 €
Travaux d'entretien, d'amélioration de divers bâtiments communaux (crèches, salle des fêtes, gymnase ...)	4 354 065,09 €
Etudes dont étude enfouissement ligne à haute tension, étude Groupe Scolaire Jean Moulin, plan topographique, développement durable ...	1 713 945,40 €
Subventions d'équipement	62 831,05 €
Acquisitions foncières : La Foncière de l'Erable	745 500,00 €
Acquisitions de logiciels	94 876,98 €
Matériel et mobilier pour l'ensemble des services	675 580,34 €
	<b>10 139 186,38 €</b>

### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le financement de la section d'investissement est assuré par des subventions, le Fonds de compensation de la TVA, l'autofinancement et l'emprunt.

INVESTISSEMENT	Crédits ouverts 2019 (BP + DM)	Réalisations 2019	Pourcentage de réalisation	Pour mémoire réalisations 2018
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT (€)</b>	<b>40 659 570,71</b>	<b>12 294 037,93</b>	<b>30,23 %</b>	<b>20 839 505,99</b>
Dotations	1 351 436,00	889 892,84	65,85 %	3 149 177,50
Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	1 000 000,00	100,00 %	3 955 050,46
Subventions d'investissement	962 517,36	506 058,37	52,58 %	732 127,25
Emprunts, dettes assimilées et dépôts caut.reçus	4 556 730,09	0,00	0,00 %	3 000 000,00
Subvention d'équipements versés	3 000 000,00	0,00	0,00 %	0,00
Autres immobilisations financières	115 703,00	16 202,25	14,00 %	15 702,25
Produits des cessions d'immobilisations	5 240 001,00	0,00	0,00 %	0,00
Opérations pour compte de tiers	3 000 000,00	0,00	0,00 %	0,00
Opérations d'ordre	21 433 183,26	9 881 884,47	46,10 %	9 987 448,53

En 2019, la Ville a reçu au titre du Fonds de Compensation de la TVA, un montant de 733 977,33 €.

Au cours de l'exercice, la Ville a perçu 506 058,37 € de subventions et participations pour financer ses projets contre 732 127,25 € sur l'exercice précédent.

La Ville s'attache à financer les dépenses d'investissement de manière équilibrée, , notamment au travers ses ressources propres

### III - LES REPORTS

Chaque année, le planning des travaux peut être soumis à différents aléas (appels d'offres infructueux, décalage dans le démarrage des travaux, allongement des délais d'exécution pour cause d'imprévu,...). Le paiement des factures concernant ces travaux intervient alors postérieurement au 31 décembre. Les interventions en cause sont comptabilisées pour la totalité de leurs coûts dans les dépenses de l'exercice suivant. Ces reports de crédits sont repris lors du vote du budget primitif de l'exercice suivant.

Fin 2019 les reports de dépenses d'investissement représentent un montant total de 3 133 901,10 €. A titre d'information, le tableau ci-après présente les principales opérations concernées :

Dépense d'équipements (reports)	montants
Autres installations, travaux et aménagements de terrain (voirie, espaces verts ...)	895 015,90 €
Travaux d'entretien, d'amélioration de divers bâtiments communaux (crèches, salle des fêtes, gymnase ...)	1 801 687,82 €
Etudes dont Accompagnement RGPD, installation de réseaux numériques, diagnostic phytosanitaire des arbres de la ville, Groupe Scolaire Jean Moulin	101 605,26 €
Subventions d'équipement	37 543,42 €
Acquisitions de logiciels	24 754,80 €
Matériel et mobilier pour l'ensemble des services	273 293,90 €

3 133 901,10 €

Les reports de recettes d'investissement représentent 763 366,60 € correspondant à des subventions d'investissement.

#### **IV - ANALYSE DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

Le solde d'exécution du compte administratif 2019 peut être présenté par le tableau suivant :

	DEPENSES		RECETTES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	43 301 848,11	Opérations réelles	47 665 800,08
	Opérations d'ordre	9 830 709,57	Opérations d'ordre	5 277 519,93
Total		53 132 557,68		52 943 320,01
Résultat de l'exercice (déficit)		189 237,67		
Résultat antérieur reporté (excédent)				15 289 876,33
Résultat cumulé de fonctionnement (excédent)				15 100 638,66
SECTION D'INVESTISSEMENT	Opérations réelles	14 583 339,28	Opérations réelles	2 412 153,46
	Opérations d'ordre	5 328 694,83	Opérations d'ordre	9 881 884,47
Total		19 912 34,11		12 294 037,93
Solde de l'exercice (déficit)		7 617 996,18		
Solde antérieur reporté (excédent)				655 349,70
Solde hors restes à réaliser (déficit)		6 962 646,48		
Restes à réaliser		3 133 901,10		763 366,60
Solde des restes à réaliser (déficit)		2 370 534,50		-
Solde cumulé d'investissement (déficit)		9 333 180,98		-
<b>SOLDE CUMULE FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT</b>				<b>5 767 457,68</b>

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2019 sera repris au budget primitif 2020.

Cette année, la collectivité dégage un excédent de fonctionnement de 15 100 638,66 €. Une partie de cet excédent sera affecté pour couvrir le besoin de financement à la hauteur de 9 333 180,98 €.

Sur la base de tous ces éléments, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2019.

++++